



pere absent depuis 6 ans - possibilité de déclarer un abandon ?

Par **emmadu38**, le **13/05/2011** à **15:51**

Bonjour,

Voici un petit topo de ma situation :

J'ai un fils de 9 ans, je me suis séparée de son père suite à des violences conjugales. Après notre séparation, j'ai pris un avocat et lors de la convocation au tribunal, il n'était pas présent...considéré comme SDF, sans ressources, le juge a préféré mettre en réserve ses droits. C'était il y a 6 ans. Depuis, aucune nouvelle, il n'a pas tenté de récupérer ses droits, ne verse rien évidemment et ne prend aucune nouvelle de son fils...depuis 6 ans...

Aujourd'hui la question que je me pose c'est "est-il possible de faire valoir un abandon compte tenu de la situation ?" et comment s'y prendre ?

Je viens vous poser cette question ici car je ne pourrais me rendre à la MJD avant le mois d'août et que ça me tараude...et que mon avocate n'exerce plus désormais...

Merci par avance,

Emma

Par **Domil**, le **13/05/2011** à **18:40**

Vous pouvez faire une requête au jaf en suppression d'autorité parentale, suppression des droits de visite, et surtout reporter plainte pour le non paiement de la PA (peu importe qu'il soit SDF, s'il y a u jugement lui disant de payer une PA, plus votre fille aura des preuves, donc des jugements, plus elle pourra se défendre quand on lui demandera de payer une pension alimentaire à son père)